

Le 13 mai 2014

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Assemblée générale du 6 juin 2014

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale des actionnaires du vendredi 6 juin 2014.

Assemblée générale du 6 juin 2014

Compagnie du Cambodge informe ses actionnaires que son Assemblée générale se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le vendredi 6 juin 2014 à 09h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 7 avril 2014. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet www.compagnie-du-cambodge.com (Investisseur / Information réglementée/ Assemblée générale) et dans le Rapport Financier annuel (Investisseur / Information réglementée / Rapports financiers annuels).

